

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 43 (1898)
Heft: 9

Rubrik: Nouvelles et chroniques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

volume, très intéressant, et qui provoque les réflexions en foule, mériterait mieux qu'une aussi passagère discussion.

Résumons-nous en disant que si les institutions nationales savent développer chez le citoyen les vertus qui font l'éducation militaire : la discipline, la confiance en soi-même et en ses chefs, le mépris du danger, l'abnégation jusqu'à la mort pour la défense de la patrie, les milices pourront prétendre aux qualités offensives sans lesquelles une armée n'est pas digne de ce nom. Il faudra seulement, par un plan d'instruction nettement conçu, les mettre à même d'acquérir les qualités techniques qui font le bon soldat.

Ces qualités techniques ne sont pas encore suffisamment développées chez nos miliciens suisses. Cela ne signifie pas qu'ils doivent renoncer à les acquérir et se contenter d'une perfection relative, cela signifie simplement que notre plan d'instruction demande à être amélioré.

On y travaille.

NOUVELLES ET CHRONIQUES

CHRONIQUE SUISSE

(De notre correspondant particulier.)

Le retrait de la munition d'urgence. — Les manœuvres de cavalerie du Jura.
— Les tirs de l'artillerie à Orbe. — Tir des quatorze batteries du IV^e corps à Oberglatt.

Berne, 5 septembre.

Sur le préavis conforme de la commission de défense nationale, le Conseil fédéral a rapporté la décision relative au dépôt, entre les mains du milicien, de la munition dite d'urgence. L'école de recrues licenciée à Berne, le 30 août, n'a pas reçu de cartouches à balle avant le licenciement. La munition déjà distribuée sera retirée lors des inspections d'armes de l'année prochaine.

Une série de suicides et de crimes commis au moyen de la munition d'urgence confiée au fantassin, ont provoqué les réclamations auxquelles le Conseil fédéral vient de faire droit.

C'est à la demande du gouvernement vaudois que la question a été étudiée et que le Conseil fédéral a pris l'avis des gouvernements cantonaux.

A l'exception de celui de Nidwald, tous se sont déclarés partisans du retrait de la munition d'urgence. Cette mesure ne préviendra probablement ni un meurtre, ni un suicide, mais elle donne à l'opinion une satisfaction qui ne coûte rien à la défense nationale. En remettant à tout milicien porteur d'un fusil une boîte de 30 cartouches, on avait eu en vue la mobilisation et la résistance aux premières incursions des patrouilles ennemies, mais ce but peut être atteint par d'autres moyens. La munition nécessaire au landsturm et aux troupes de couverture peut être déposée chez les chefs de section et aux lieux de rassemblement des détachements qui garderont la frontière, et c'est sur cette base que sera préparée désormais la distribution des premières munitions.

Le système qui vient d'être aboli était de nature à présenter de graves inconvénients en cas de désordres sérieux ou d'émeute. Lors des derniers troubles de Zurich, on a entendu plus d'une fois des individus annoncer qu'ils allaient chercher leurs fusils. Ils n'en ont rien fait, parce qu'ils se doutaient bien que le port de leur arme les désignerait promptement à l'attention et aussi aux balles de la troupe qui avait été mise sur pied. Cependant, il est prudent de compter aussi avec des circonstances de nature à enhardir davantage les éléments subversifs.

. * .

Les manœuvres de cavalerie du Jura sont le fait le plus saillant du mois d'août. Elles ont fait honneur au colonel Lecoultre, qui les a dirigées, et aux huit escadrons placés sous ses ordres. La première brigade de cavalerie avait été renforcée, en effet, par les compagnies de guides nos 1 et 2, ce qui a porté son effectif à 1050 chevaux et permis de former chaque régiment à quatre escadrons.

Le 8 août, le régiment 1 était mobilisé à Morges, et le régiment 2 à Moudon, Anet et Fribourg. Le même jour, le major de Coulon conduisait son régiment (n° 1) à Cossonay, pour y passer la nuit. Le lendemain, il manœuvrait contre la compagnie de guides n° 1. On a remarqué, en particulier, dans cet exercice, une charge en fourrageurs contre tirailleurs, sur les hauteurs au nord de Pompaples. La journée s'est terminée par une marche sur Yverdon.

Le 10 août, le régiment 1 passe par Baulmes sous l'Auberson et aboutit aux Verrières, après avoir, comme la veille, combattu contre les guides.

Le 11 août, la marche avec manœuvre se poursuit jusqu'à la Chaux-du-Milieu, et, dès 4 1/2 heures du soir, le régiment 1, renforcé par la compagnie de guides 1, se trouve en état de guerre vis-à-vis du régiment 2, parvenu à Chaux-de-Fonds.

Le major de Loys avait rassemblé le régiment 2 le 3 août à Anet et l'avait conduit le lendemain à St-Imier en passant par Neuchâtel et le Val-de-Ruz.

Le 12 août eut lieu la première rencontre. Le régiment 1 marchait de la Chaux-du-Milieu sur les Franches-Montagnes.

Le régiment 2 l'attendit d'abord sur le plateau des Planchettes, puis, renseigné sur la direction prise par l'ennemi, il se porta sur la Cibourg, où il réussit à charger le régiment 1 avant qu'il fût dégagé du défilé.

Après cet engagement, la brigade marche par la Ferrière sur les Franches-Montagnes, où elle prit les cantonnements suivants : Etat-major de la brigade et escadrons 1 et 2 à Noirmont ; escadron 3 et compagnie 1, Breuleux ; régiment 2, Saignelégier. Cette dislocation fut conservée jusqu'au 17 août inclusivement, pour toute la durée des manœuvres de brigade. L'exercice commençait régulièrement à 5 1/2 heures du matin et prenait fin à midi et demi.

Tandis que la matinée était consacrée à toute la série des exercices, y compris le tir de combat et l'école de brigade, la soirée appartenait au travail d'écurie, au service d'intérieur et à l'école de soldat. Les cinq jours ainsi passés dans les Franches-Montagnes ont été des mieux remplis. Les chevaux s'étaient accommodés sans peine à l'air et à l'eau de la montagne. Le sol, ferme et élastique, se prêtait admirablement aux grandes allures. Grâce à l'absence des marécages dissimulés qui rendent si perfide les terrains du plateau suisse, on pouvait aborder avec franchise les obstacles. Ceux-ci se présentaient régulièrement sous la forme de murs à couronnement plat, hauts de 1 m. à 1 m. 40. Ces murs étaient franchis avec aisance, sans modification des formations. Il est toutefois arrivé que des chevaux du second rang aient froissé l'obstacle, faute de l'avoir aperçu à temps.

Le 18 août, la brigade, formée en deux colonnes, traverse les monts de St-Imier et le Chasseral pour prendre ses cantonnements sur la Thièle.

L'inspection finale, passée par le colonel Markwalder, chef d'arme de la cavalerie, a eu lieu le 19 août sur le plateau de Wavre, au-dessus de Saint-Blaise. Les deux chutes qui se sont produites à l'inspection sont dues à l'existence de petits fossés, trop bien cachés. Un troisième accident s'est produit durant les manœuvres de la première brigade. Il est le fait d'un cheval de dépôt, qui a cassé la jambe à un cavalier. Cette bête avait déjà attesté son mauvais caractère aux Breuleux, en cassant la jambe à un autre cheval.

Notons qu'un officier d'infanterie, le major Bornand, commandant du bataillon 9, a suivi toutes les manœuvres à la suite du colonel Lécoultre. C'est là une fort bonne manière d'établir le contact entre les deux armes. M. le major Bornand a rapporté de ce cours une très haute idée de l'esprit qui règne dans la cavalerie et de l'aptitude de la première brigade à la manœuvre.

Depuis quelques années, l'artillerie s'est efforcée de chercher des champs de tir en dehors des places d'exercices habituelles et d'exécuter des tirs de guerre dans le terrain. Cette pratique est excellente, elle permet aux batteries de s'affranchir des tirs de convention qu'elles exécutent sur les champs de manœuvres, où la plupart des distances sont connues, et où surtout les mises en ligne, prises de position et les arrivées en batterie sont grandement facilitées par un terrain découvert et aisément carrossable.

Il est assez difficile de trouver en Suisse, dans la région des camps d'instruction de l'artillerie, des champs de tir convenables, où on rencontre une portée suffisante, et assez d'espace pour le déploiement d'un certain nombre de batteries à la fois, en vue de tirs de groupes et de régiments, et où, sans trop de frais ou sans de coûteuses indemnités de culture, les exercices à feu puissent s'effectuer aisément.

Le 1^{er} corps d'armée dispose des marais de l'Orbe; à deux reprises, cette année, les groupes de batteries des écoles de recrues de Bière sont venus les utiliser. La distance de Bière à Orbe représente d'ailleurs celle d'une forte étape journalière et sert du même coup d'exercice de marche. Au mois d'août, le groupe des deux batteries d'école, commandé par le major Cossy, y a tiré un certain nombre de séries contre des buts à distance de 1500 à 2500 mètres, et a repris le chemin de la caserne par La Vallée, Vaultion, Brassus et le Marchairuz. La position du Signal d'Orbe permet des portées jusqu'à 3500 mètres et le déploiement de cinq ou six batteries. Il faudrait chercher dans les environs d'Orny et sur les contreforts d'Arnex, pour tirer dans la direction nord-est, des positions pour un plus grand nombre de batteries, celui d'un corps d'armée, par exemple.

* * *

Chaque année, à l'époque des grandes manœuvres, on cherche, en effet, à réunir les 14 batteries de la brigade du corps pour des manœuvres et un tir de masse. Le terrain choisi cet automne pour les batteries du IV^e corps avait déjà servi en 1896 à celles du VI^e corps. Il est situé à quelque vingt kilomètres au nord-ouest de Zurich, dans les environs d'Oberglatt. Il se prête admirablement à une opération d'ensemble d'un grand nombre de batteries.

Depuis les ondulations de terrain qui d'Oberglatt courent au nord-est, vers Bachenbülach, au sud-est de la forêt du Höhragen, on domine légèrement la plaine marécageuse qui s'étend dans la direction de Kloten, dans laquelle se trouvaient échelonnées les cibles pour le tir du 3 septembre. Les objectifs les plus éloignés étaient une grande batterie de 24 pièces, plus avant, deux lignes d'infanterie. Ils représentaient les troupes d'un corps chargé de couvrir Zurich contre le corps d'armée d'un assaillant, supposé venir de Kaiserstuhl et d'Eglisau.

L'artillerie de l'attaque, composée de 14 batteries, devait en principe être fournie par la brigade d'artillerie du IV^e corps, composée des régiments divisionnaires nos 4 (lieut.-col. de Sonnenberg) et 8 (lieut.-col. A. Muller, remplaçant le lieut.-col. Ed. Firz, malade), à chacun quatre batteries et du régiment de corps n^o 12 (lieut.-col. Buser) à six batteries; l'artillerie de la IV^e division faisant son cours préparatoire à Thoune, empêché de participer à cet exercice, avait été remplacé par le régiment de la VI^e division (lieut.-col. Stadtmann).

La forêt du Höhragen située au centre et en arrière du front à occuper, sillonnée de voies d'accès nombreuses et faciles, présentait des conditions idéales pour une position de rendez-vous et pour le développement simultané, en éventail, de toutes les batteries. Aussi, vers 9 1/2 heures du matin, après l'arrivée du commandant du corps d'armée et du chef de l'arme de l'artillerie, et lorsque le léger brouillard qui recouvrait le marais se fut dissipé, le colonel Schobinger, commandant la brigade, envoya l'ordre aux trois régiments de se porter au feu. Malgré la distance plus longue à parcourir par les batteries des ailes, surtout par celles de l'aile droite, l'arrivée en position et l'ouverture du feu furent, à quelques minutes près, simultanées, et bientôt on entendit tonner les 84 canons de la brigade. Les zones à battre avaient été réparties entre les régiments, la répartition des buts était laissée aux chefs de groupes qui la réglait suivant les approvisionnements de munitions des batteries: les unes disposaient de 40 coups, d'autres de 60 coups par batterie et tout devait être consommé ce jour-là, les tirs de guerre se terminant.

L'artillerie de corps vint occuper l'aile droite, le régiment VI le centre à la lisière de la forêt, le régiment VIII l'aile gauche; les intervalles entre les régiments étaient suffisants pour permettre l'écoulement de l'infanterie de l'attaque, pas trop grands toutefois, pour rompre l'unité d'action et de commandement. Dans ce cas donné, cependant, et malgré le principe qui réclame ces intervalles, les créneaux libres entre les régiments n'auraient certainement pas été utilisés pour le passage de l'infanterie; elle aurait laissé au canon le soin de battre la plaine et se serait portée en avant par les hauteurs qui la limitaient et la dominaient à l'ouest, près du village d'Oberglatt, à l'est par celles de Winkel et de Rütli.

A la critique, le chef de l'arme de l'artillerie a approuvé les dispositions prises par le commandant de l'artillerie et a trouvé bonne l'arrivée au feu des batteries, entrées au service depuis six jours et dont, pour la plupart, les chevaux étaient crûs et peu exercés encore aux mouvements de la pièce. Un soin plus minutieux devrait, à notre avis, être donné dans certaines unités à la couverture des attelages pendant le feu, et le système qui consiste à les placer en colonne sur l'une des ailes du groupe, lorsque les circonstances ne l'exigent pas impérieusement et quand tout autre couvert fait défaut, — ce qui n'était pas le cas d'un des groupes du régi-

ment du centre qui disposait d'un bois derrière lui, — ne doit être employé que comme dernier expédient. Les manœuvres qui vont suivre corrigeront, sans doute, ces imperfections ; c'est par les fautes qu'on apprend, dit un vieux dicton !

Les officiers étrangers qui suivent les manœuvres du IV^e corps d'armée sont :

Danemark : M. le lieutenant-colonel à l'état-major général H. W. de Harbon.

Allemagne : M. le major général von Alten, quartier-maître supérieur à l'état-major général de l'armée ; M. le major Scholz, chef de division à l'état-major général ; M. le capitaine à l'état-major général baron de Beaulieu-Marconnay, attaché militaire de l'ambassade allemande à Berne.

Angleterre : M. le major Frederic Trench, de la Royal Artillery.

France : M. le général Kirgener baron de Planta, commandant de la 5^e brigade de dragons ; M. le colonel à l'état-major général du Moriez, attaché militaire de l'ambassade française à Berne ; M. le capitaine à l'état-major général de l'armée de Villeneuve.

Italie : M. le lieutenant-colonel à l'état-major général Saveri Diomède.

Norvège : M. le capitaine Spørck.

Autriche-Hongrie : M. le lieutenant-colonel à l'état-major général Fried-Eckhardt.

Russie : M. le major général baron von Rosen, attaché militaire de l'ambassade russe à Berne.

M. le colonel A. de Tschanner et M. le capitaine A. de Bonstetten, officiers à l'état-major général, accompagnent ces officiers.

La grève des ouvriers en bâtiment, à Genève, et la mise sur pied du bat. n° 13 E.

La mise sur pied du bataillon d'élite n° 13, à l'occasion de la grève des ouvriers en bâtiment, à Genève, offre un exemple concluant des services que peuvent rendre des troupes de milices pour mettre fin à des désordres intérieurs.

Le conflit survenu au mois de juillet dernier entre les patrons et les ouvriers du bâtiment, soulevé, soutenu et conduit par des meneurs, dont la plupart étaient étrangers aux corps de métiers en cause, s'est bientôt transformé en grève et en mise à l'index d'un certain nombre de chantiers ; il menaçait de dégénérer en une émeute.

Une masse de plusieurs milliers de grévistes (environ 7000) dans laquelle l'agitation était soigneusement entretenue, où l'on pérorait, qui parcourait en cortège les rues de la ville, qui tirait des coups de revolver

sur la police et la gendarmerie, constituait un danger de plus en plus menaçant.

Les menaces proférées publiquement faisaient craindre, si on ne prenait des mesures énergiques, des attentats plus graves contre les personnes, ainsi que l'attaque et le pillage des propriétés privées.

C'est dans ces circonstances que le Conseil d'Etat du Canton de Genève arrêta, en date du 18 juillet, la mise de piquet du bataillon de fusiliers n° 13 Elite (commandant, major Viollier) et des comp. I à III du bat. de fusiliers n° 105, landwehr I (commandant, major Le Fort).

Le lendemain, mardi, 19 juillet, à 11 h. du matin, le Conseil d'Etat décréta l'appel du bat. n° 13. L'ordre fut expédié télégraphiquement à toutes les communes.

A midi déjà, l'état-major du bataillon et plusieurs officiers étaient rendus à la caserne de Plainpalais.

A 1 h., le premier soldat se présentait.

A 4 h., le bataillon comptait un effectif de 450 hommes; le service pouvait être organisé, et les premières patrouilles se mettaient en mouvement.

A 7 h. du soir, l'effectif présent était de 750 hommes environ et le mercredi matin, 20 juillet, le rapport de front accusait 822 hommes présents. A ce chiffre, il convient d'ajouter, pour avoir le nombre des hommes s'étant présentés jusqu'à ce moment, 33 hommes licenciés médicalement.

Voici, pour une des compagnies, la IIe, capitaine Lagotala, le décompte de l'effectif :

Effectif d'après le contrôle de corps	309 hommes.
Absents du pays avec autorisation	37
Renvoyés médicalement à un an	7
Dispensés à raison de l'art. 2 (employés des postes, des chemins de fer, etc.)	24
Ayant leur domicile hors du Canton	18
Licenciés médicalement à l'entrée	8
En service ailleurs	2
Total	96
Présents	194
Absents	<u>19</u> hommes.

Au moment où ces renseignements nous ont été fournis, l'enquête ouverte sur les causes d'absences de ces 19 hommes n'était pas terminée. Il est toutefois probable que la plupart s'étaient trouvés empêchés de répondre à l'appel : en villégiature, voyageurs de commerce, ouvriers travaillant au dehors, etc.

Parmi ces 19 absents, 3 seulement appartiennent aux corps de métiers de l'industrie du bâtiment; tandis que, au nombre des 194 hommes pré-

sents, 36 faisaient partie de ces mêmes corps de métiers, et quelques-uns d'entre eux participaient notoirement à la grève. Ils se sont néanmoins rendus à la convocation et ont fait leur service dans les mêmes conditions que leurs camarades.

Le bataillon de fusiliers n° 13 se recrute partie dans la ville de Genève, partie dans les communes rurales. La proportion des campagnards est, en moyenne, de 100 pour 200 citoyens.

Le travail ayant été repris par les grévistes, et le calme étant tout à fait rétabli, le bataillon n° 13 fut licencié le vendredi 22 juillet au soir.

Tous les renseignements concordent à reconnaître l'empressement avec lequel les troupes ont répondu à l'appel, la bonne volonté, le zèle et l'excellente discipline qui n'ont cessé de régner pendant le temps de ce service improvisé et très pénible. N.

CHRONIQUE ALLEMANDE

(De notre correspondant particulier.)

La proposition de désarmement du tzar; nos augmentations d'effectifs. — Manœuvres impériales de Westphalie. — On germanise les termes techniques au Ministère de la guerre. — Opérations de la flotte. — Publications nouvelles.

L'intérêt de tout le monde militaire se concentre ce mois-ci sur la proposition de désarmement général de l'Empereur Nicolas II de Russie, mais, pour l'heure, je ne crois pas qu'un seul de nos officiers craigne un instant une mise à la retraite en masse dans le corps d'officiers, comme conséquence de cette proposition, aussi étonnante qu'inattendue. La Russie a bien raison, il faut en convenir, d'inviter les puissances européennes à déposer les armes. Mais qui voudra se charger du contrôle et qui veillera sur la réciprocité des voisins et le respect des engagements conclus? Qui nous dira si et quand la Russie, une fois le désarmement voté, aura retiré des frontières de l'Autriche et de l'Allemagne le demi-million de combattants presque mobilisés, sans parler des deux corps entiers de cavalerie, qu'elle y entretient à grands frais? Dans les Etats constitutionnels, le contrôle sera facile: tout doit passer par les délibérations des parlements; la Russie, au contraire, avec son gouvernement autocrate et sa presse garrottée, pourra agir à sa guise. L'idée du désarmement en elle-même est superbe; au fond, c'est une utopie! Dans deux mois, on n'en parlera plus.

Notre diplomatie a été prise à l'improviste par la note russe. Son organe, la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* n'a pas su d'abord que dire. Il

lui a fallu deux jours pour formuler une opinion ; elle l'a fait par un communiqué, d'un ton cordial et sympathique, dans lequel elle a su se ménager des portes de sortie. La presse gouvernementale, elle, a fait bonne mine à mauvais jeu ; la gauche radicale était dans la jubilation, à l'exception du *Vorwärts*, organe socialo-démocrate, qui a affirmé que le projet du tzar n'était qu'un « truc » contre l'Angleterre. Au fond, cela est possible de la part des diplomates russes ; je crois cependant, pour ma part, leur empereur doué de meilleures intentions ; peut-être même s'était-il personnellement entendu à l'avance avec l'empereur d'Allemagne, sans toutefois s'être mis d'accord avec lui sur les termes et le mode de publication de la magnifique idée qu'il a conçue.

Que vont devenir maintenant nos beaux projets militaires pour lesquels certains journaux voudraient devancer les ministres ? On s'efforçait de discréditer le service de deux ans, et on demandait même, aux dernières nouvelles, la prompte formation des troisièmes bataillons des 40 régiments à deux bataillons. Les journaux sont si peu au courant des affaires militaires qu'ils parlent non de 40, mais de 43 bataillons. Ils oublient totalement, ou ignorent, que deux des nouveaux régiments bavarois sont déjà à trois bataillons et qu'il ne reste à porter à trois bataillons que les 33 régiments prussiens, les 3 saxons, les 2 wurtembergeois et 2 régiments bavarois. Je ne crois pas aux troisièmes bataillons pour le moment. Les hommes nous manquent. Il faudrait avoir recours, pour leur formation, à l'*Ersatzreserve*, dont la qualité est en général moindre. Nous avons eu en fait, en 1896, un excédent de 9823 hommes de recrues, en 1895 de 9813, pas davantage. La *Gazette de Cologne*, d'ordinaire assez bien renseignée, parlait dernièrement des résultats du recrutement de 1897 ; elle a puisé ses chiffres dans les *von Löbell (Jahresberichte)*, dans lesquels les effectifs indiqués pour le recrutement de 1897 sont, par suite d'une erreur d'impression, ceux de l'année 1896. Les résultats du recrutement de l'année 1897 ne seront publiés qu'au mois d'octobre. La *Revue du Cercle militaire* du 13 août dernier a reproduit cette même erreur en comparant les résultats du recrutement de 1897 en France et en Allemagne. Du reste, ce n'est pas le chiffre de la population qu'il importe de connaître pour les augmentations d'effectifs, mais bien le nombre d'hommes incorporés. De nos jours où l'industrie prédomine et où elle accapare tout, le nombre des jeunes gens impropres au service augmente tous les jours dans une proportion plus forte que l'accroissement de la population. Quant à prétendre, comme le faisait un reporter de la *Gazette de Cologne*, que les régiments à deux bataillons ne sont pas capables d'entrer en campagne (*nicht genügend aktionsfähig*) c'est montrer peu de savoir militaire, et cela vient à l'encontre des assertions d'un ministre de la guerre, qui n'est pas le premier venu, le général Bronsart de Schellendorf, dans l'exposé qu'il faisait lors du dépôt du projet de loi de 1896, transformant en bataillons

complets les demi-bataillons d'alors. Comme je vous l'ai déjà dit, on n'a pas eu à se plaindre du service de deux ans pour l'instruction et la discipline de la troupe, mais qui s'en plaint ce sont les officiers et les sous-officiers dont les devoirs sont plus serrés et les obligations plus dures, privés qu'ils sont de l'assistance et du concours des hommes de troisième année. Ils n'ont plus un jour de répit : quinze jours après le départ des réservistes, arrivent les recrues. Un chef de compagnie qui aura fait ses six ou huit ans de grade sans interruption aura « blanchi sous le harnais » ; il deviendra à ce régime nerveux et « éreinté », s'il veut remplir consciencieusement ses fonctions, qui sont, sans contredit, les plus importantes et les plus astreignantes de toute l'armée. Les armes techniques entre autres en souffrent énormément.

— Les manœuvres impériales de cette année ont lieu du 6 au 10 septembre. Le quartier général de l'empereur sera installé aux bains d'Oeynhausen en Westphalie, où résideront aussi ses hôtes et les princes. Les attachés militaires, ainsi que les officiers étrangers — on parle de onze — invités par l'empereur, seront à Minden, ville de 20 000 habitants, sur le Weser, et capitale d'un « Regierungsbezirk ». Minden a été le théâtre d'une bataille, en 1759, pendant la guerre de Sept ans ; elle a été fortifiée jusqu'en 1873. Non loin et en amont de la ville, le Weser traverse la montagne par le défilé dit « Porta Westfalica ». C'est également à Minden que logeront les représentants de la presse. La direction des manœuvres résidera à Oeynhausen. Les inspecteurs d'armée : le Prince Albrecht de Prusse, le prince Léopold de Bavière et le comte de Waldersee suivront les opérations.

Les corps de troupes qui participeront aux manœuvres sont ceux qu'indiquait la *Revue* dans sa livraison de mars. Par suite de maladie des chevaux dans divers escadrons, on a dû remplacer deux des régiments de cavalerie par le 14^e hussards et par le 7^e régiment de cuirassiers, prince Bismark.

On a constitué également quatre divisions d'infanterie provisoires nouvelles, en groupant les troisièmes brigades des divisions, de sorte que les corps d'armée se trouvent composés chacun de quatre divisions.

— On a continué la réforme et la germanisation des dénominations et des termes techniques usités dans l'armée. Cette fois-ci, la réforme a surtout porté sur les appellations du Ministère de la guerre, dans lequel on a introduit en même temps un certain nombre de modifications essentielles. On va même, au dire des journaux, changer les noms des deux classes de lieutenants, qui s'appelleraient à l'avenir *Oberlieutenant* et *Unterlieutenant*.

Au Ministère de la guerre, le « Zentral-Departement » se subdivisera en deux sections : La Ministerial-Abtheilung et l'Intendantur-Abtheilung. Dans l'Allgemeine Kriegs-Departement, l'Ingenieur et Pionier-Abtheilung s'ap-

pellera désormais la Festungs-Abtheilung. Le Militär Oekonomie-Departement deviendra l'Armee-Verwaltungs-Departement, puis la quatrième section, la Servis-Abtheilung prendra le titre de Unterkunfts-Abtheilung.

Le Département des Invalides sera désigné sous le nom de Versorgungs- u. Justiz-Departement. Enfin, au lieu d'une Anstellungs-Abtheilung, nous aurons une Justiz-Abtheilung. Cette dernière appellation constitue plus qu'un simple changement de nom, elle est en corrélation avec le nouveau code pénal militaire. Le service des remontes sera subordonné à un Inspecteur, du grade de général-major, qui se mettra en rapport et devra rester en liaison constante avec l'Inspection générale de la cavalerie.

— Pour les manœuvres de la flotte, on a commandé cette année un officier de l'armée de terre, le lieutenant-colonel Wänker v. Dankenschweil, chef de la 5^e Section de l'Etat-major général; il sera attaché à l'état-major de l'amiral en chef v. Knorr, à bord du vaisseau-amiral *Blücher*. Après les manœuvres, cet officier continuera, pendant le semestre d'hiver, à travailler à la section de l'amirauté du Marine-Obercommando. Ce fait est absolument nouveau, jamais jusqu'à présent on avait appelé un officier supérieur de l'état-major de l'armée à faire du service dans la marine. Les opérations de l'escadre consisteront en un blocus et une attaque de vive force de notre port militaire de la Baltique, Wilhemshaven. On a certainement en vue, en commandant des officiers de l'armée pour les manœuvres de mer, — un major et deux capitaines de l'état-major prendront aussi part aux exercices de Wilhemshaven, — de familiariser l'armée de terre aux opérations maritimes et de lui permettre de profiter des expériences et des enseignements que ne manqueront pas d'y puiser ces officiers.

— Le mois d'août a été pauvre en productions littéraires. Je n'ai pas grand chose à mentionner. Le lieutenant-colonel Callenberg, professeur à l'Ecole d'artillerie, commence la publication d'un ouvrage sur le *Tir à shrapnel de l'artillerie de campagne*. Ce traité présentera un grand intérêt aux érudits, initiés aux mystères de la balistique; il en aura moins pour les laïques.

Le premier-lieutenant bavarois Laches a publié: *Der Lehrer des Bajonettirens*, brochure qui, elle aussi, s'adresse à un petit nombre d'officiers et de spécialistes. Le général v. Schlichting travaille à la troisième partie de ses *Grundsätze*, dont la publication paraîtra à la fin de l'automne et qui complétera l'exposé remarquable des thèses magistralement développées dans ses deux premiers volumes par l'éminent écrivain.

CHRONIQUE AUTRICHIENNE

(De notre correspondant particulier.)

Chemin de fer monorail Sczepanik. — *Gedenksblätter aus der Kriegsgeschichte der K. K. Armee.* — Nouveau modèle de fusil à répétition. — Nouveau règlement d'exercice pour la cavalerie. — Manœuvre impériale du IV^e corps d'armée. — L'armée autrichienne en Bavière.

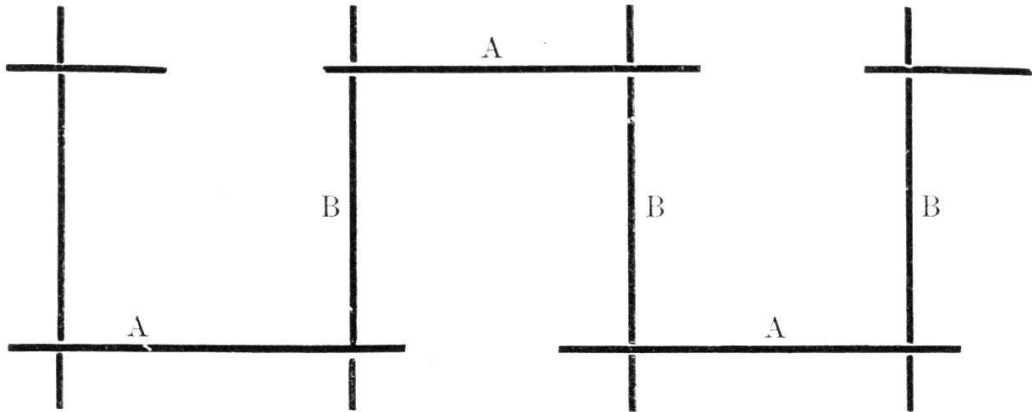
Le fameux ingénieur autrichien Joseph Sczepanik, l'inventeur du télélectroscope, vient de faire une nouvelle invention qui, nous dit-on, va être appliquée aux moyens de communications universelles. Il s'agit du « monorail », ou voie ferrée à un seul rail.

L'idée des voies ferrées à rail unique n'est pas neuve, il est vrai, mais aucun des systèmes proposés jusqu'ici ne pouvait être appliqué d'une façon complète à la grande exploitation, telle que la connaissent les temps modernes.

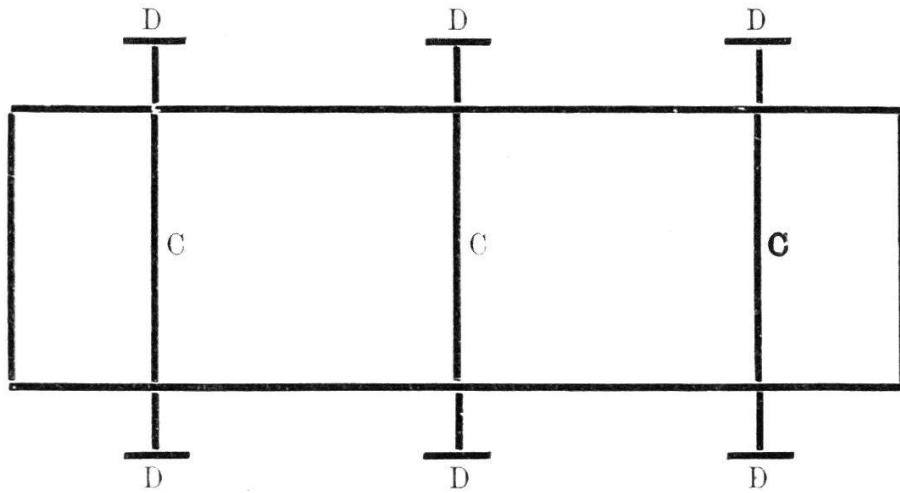
Le « Monorail », la voie proposée par Sczepanik, ne l'est pas au sens propre du mot. La voie se compose en réalité de deux voies, dont chacune est formée de pièces de rails placées à distance l'une de l'autre.

L'écartement des roues des véhicules, de même que le nombre et la disposition des axes est prévu de telle façon qu'à chaque moment du parcours le véhicule ait au moins trois points d'appui sur les pièces de rails formant voie ou parties de voie, savoir deux points d'appui sur l'une des voies et un point intermédiaire sur l'autre. Les pièces de rails, dont la somme est à peu près égale à la longueur d'un des rails employés sur les chemins de fer ordinaires, sont, à leur extrémité, fixées sur des traverses B. Par suite de cette disposition, il ne faut, pour l'établissement d'une voie que la moitié des rails nécessaires pour une voie ordinaire. Les véhicules circulant sur une semblable voie sont construits, en ce qui concerne l'écartement et le nombre des roues, de telle façon que ces dernières trouvent à tout instant, sur les pièces de rails A, trois points d'appui au moins, deux d'un côté du wagon, le troisième de l'autre. Comme on le sait, il est sans importance, au point de vue de la *stabilité*, qu'une voiture repose sur toutes ses roues ou sur trois seulement. C'est sur ce principe de la mécanique qu'est basée toute l'économie du système de Sczepanik.

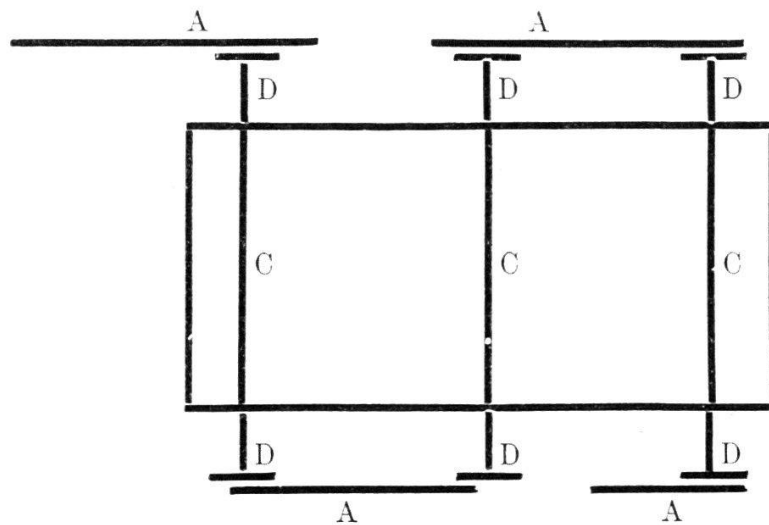
Les figures suivantes expliquent le système. La voie peut être représentée de la façon suivante. (Les lignes A représentent les rails, les lignes B les traverses) :

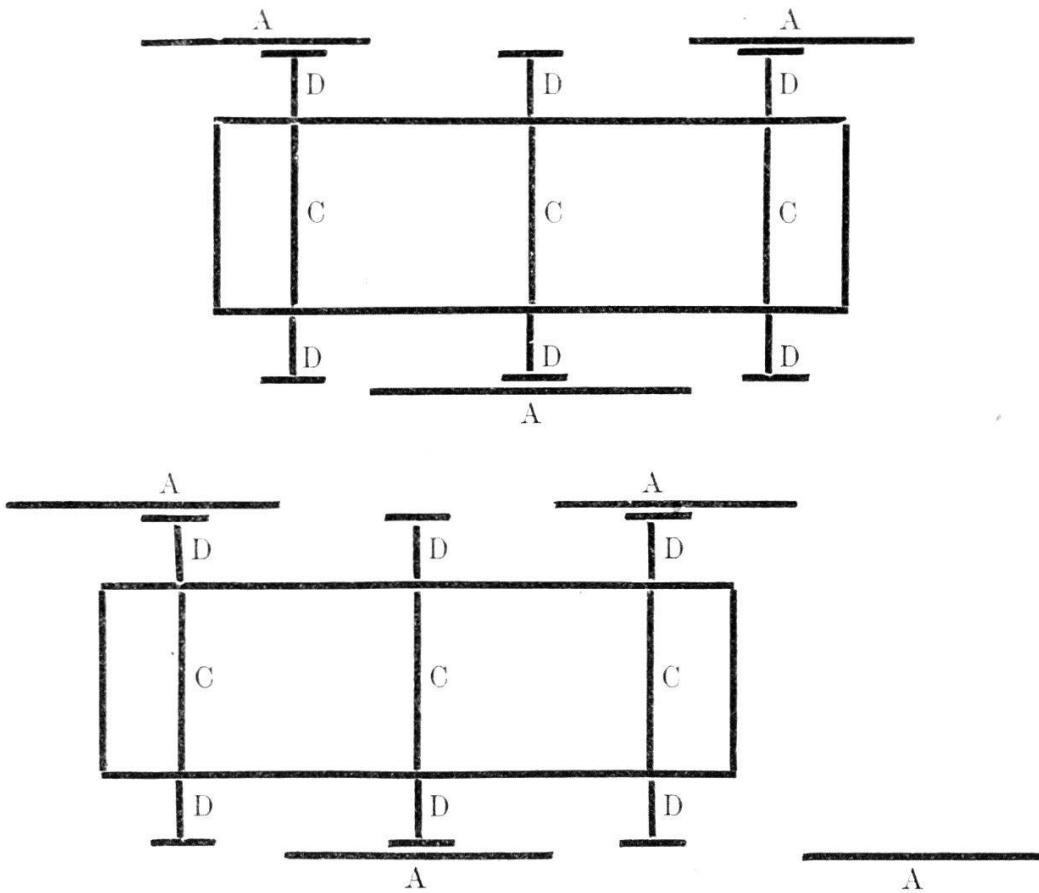


La voiture, à trois ou à quatre axes, peut être figurée ainsi (C représente les axes, D les roues) :

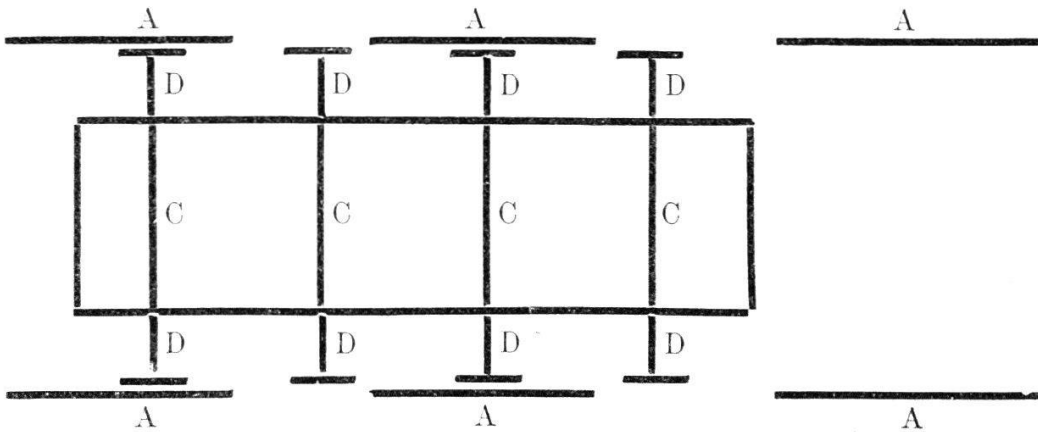


Les figures suivantes expliquent comment une voiture à trois ou à quatre axes peut rouler sans interruption sur la voie système Szcepanik :





La figure suivante montre une voiture à quatre axes dont les deux paires de roues de deux axes reposent sur les rails, tandis que les autres paires de roues planent au-dessus de l'entre-rail :



Afin d'éviter un choc à l'extrémité de chaque fragment de rail, le bout en est légèrement recourbé ou taillé en biseau.

Pour les voies ferrées qui doivent être rapidement construites et rapidement enlevées, comme c'est le cas pour les voies militaires, agricoles ou forestières, on recommande l'emploi de parties de rails A, reliées par

articulation aux traverses B, de façon à ce qu'il n'y ait qu'à les rapprocher les unes des autres, puis établir la voie.

Ce système a été expérimenté sur des chemins de fer anglais. Les entreprises privées comme les autorités militaires s'en occupent. En France et en Allemagne, des concessions pour essais ont été récemment accordées : en Autriche, une commission technique l'étudie avec soin. Il rendra certainement des services signalés pour le développement des voies ferrées locales.

Le système de Sczapanik offre trois avantages : économie de rails (ce qui est important pour les voies ferrées transportables, agricoles et militaires), économie de traverses, économie dans l'infrastructure, celle-ci étant inutile dans les entre-rails, à quoi il faut ajouter la rapidité de l'établissement. Un système spécial de fixation des axes permet d'éviter les oscillations des voitures et l'ébranlement de la voie, si bien que ce système offre une base précieuse et pratique pour les communications rapides de l'avenir.

Le premier volume d'un ouvrage, monument élevé à la gloire et pour le profit de l'armée est achevé et sera publié à la fin de l'été. L'édition d'un tel ouvrage est, à la vérité, un fait méritoire au point de vue militaire, et doit être salué avec reconnaissance par tous les intéressés.

La direction des archives impériales et royales, répondant à un vœu souvent exprimé, a entrepris la publication d'un ouvrage qui jusqu'ici, en dépit de maints essais, manquait complètement à l'armée et dont elle avait grandement besoin aussi bien pour cultiver d'une manière plus intensive ses glorieuses traditions, et plus encore pour servir de base et de guide aux études d'histoire militaire, que pour les besoins directs et immédiats du service. C'est en quelque sorte une « Histoire du développement de la force armée impériale et royale », dès le début de la guerre de trente ans jusqu'à nos jours, dans laquelle tous les corps de troupes et tous les organes de l'armée, même ceux qui n'existent plus, sont l'objet de descriptions d'ensemble courtes, mais d'une absolue exactitude, tant au point de vue de leur organisation primitive, de leur développement, qu'à celui de leurs transformations et de leurs destinées.

« L'Histoire des armées impériales », éditée en 1800, — il y a donc près d'un siècle — par l'ancien libraire Gräffer, poursuivait un but analogue ; mais, non seulement elle est tout à fait vieillie et de plus complètement épuisée, mais, déjà lors de sa publication, elle était incomplète et présentait de graves lacunes au point de vue de l'exactitude, par le fait que son auteur n'avait pas à sa disposition les matériaux nécessaires ni les sources historiques où l'on peut puiser maintenant. Les « Feuilles commémoratives de l'histoire militaire de l'armée impériale et royale » (*Gedenk-*

blätter aus der Kriegsgeschichte der K. K. Armee), de A. comte de Thürheim, dont la publication commença en 1800, ne parlaient que de l'activité des corps de troupes existant alors. Enfin, dans les deux ouvrages, les principales armes seules ont trouvé grâce; les nombreux régiments ou autres formations dissoutes pendant les 280 dernières années, de même que les autres organes (autorités, institutions et établissements, branches d'études, etc.) de l'armée n'étaient pas mentionnées ou ne l'étaient que d'une façon très imparfaite.

La publication qui paraît à la librairie impériale et royale L. W. Seidel et fils, à Vienne, sous le titre de *Geschichte der K. und K. Wehrmacht* (Histoire de l'armée impériale et royale) donnera pour chaque régiment (bataillon, etc.), la date de la formation, des modifications et transformations subies, les garnisons en temps de paix, les noms des commandants (ou propriétaires) des régiments (ou des bataillons), les noms des officiers supérieurs tombés sur le champ de bataille, la description des campagnes auxquelles ces régiments ont pris part, les noms des officiers qui se sont distingués d'une façon spéciale; les décorations, ordres et distinctions qu'ils ont reçues; une liste des hommes qui, dans les campagnes isolées, ont reçu la médaille pour leur bravoure, la description des uniformes et de l'équipement, et surtout en ce qui concerne les réserves (Landwehr et Landsturm) dans les deux moitiés de l'empire; enfin, et en quelque sorte comme une préface à l'histoire des institutions pour la défense du pays avec une courte description de celles-ci dans le passé.

En ce qui concerne les régiments dissous, on y trouvera tous les régiments, grenadiers, bataillons légers, corps francs, etc., etc., créés depuis 1618 et supprimés dès lors, même, comme c'est souvent le cas, lorsqu'ils n'ont eu qu'une existence éphémère.

L'ouvrage comprendra six volumes avec un répertoire des noms propres. Le premier volume est sous presse et paraîtra après l'impression du second volume réuni à ce dernier, probablement en automne 1898. Le prix de souscription pour le premier volume, qui sera assez fort, est de 10 florins environ.

* * *

L'Autriche vient d'adopter un nouveau modèle de fusil à répétition. C'est un fusil de 8 mm. allégé, connu sous le nom de « fusil à répétition, modèle 1895 ». Le fusil ne pèse que 3 k. 300 au lieu de 4 k. 400; chaque fantassin peut porter sur lui 26 chargeurs au lieu de 22, c'est-à-dire 130 cartouches au lieu de 110. Le fût de l'arme a été prolongé jusqu'à la bouche afin d'éviter l'échauffement excessif du canon pendant le tir. La baïonnette est plus légère, plus courte et plus mince. La modification la plus importante est dans la fermeture de culasse pour empêcher tout enrayage. L'adoption du nouveau fusil a été officiellement décidée à la suite d'expériences faites dans trois corps d'armée avec 150 fusils livrés

en mars 1896. Il est intéressant de constater que notre pays n'a pas voulu descendre au-dessous du calibre de 8 mm., malgré les avantages balistiques des calibres inférieurs.

Il vient de paraître la première partie du nouveau règlement d'exercices de la cavalerie. La deuxième partie ne sera publiée qu'après avoir été mise à l'essai par la brigade de Presbourg et par d'autres régiments de cavalerie qui prendront part aux manœuvres de Galicie.

Le nouveau règlement est plus bref, plus précis que l'ancien; on a voulu le rapprocher du règlement d'exercices pour l'infanterie dans tout ce qui se rapporte aux exercices à pied et au combat par le feu. Les commandements sont les mêmes, en général, pour les manœuvres à pied ou à cheval.

Quand un peloton met pied à terre pour combattre, les chevaux sont tenus par deux ou quatre hommes, pas plus, grâce au système de courroies d'attache imaginé par le lieutenant de dragons Risch. Ces garde-chevaux remettent leur arme aux gradés, ce qui permet d'utiliser absolument toutes les armes du peloton. Le combat offensif n'était pas prévu dans l'ancien règlement; il est réglementé dans le nouveau. Le peloton pourra désormais charger à pied, s'il y a lieu, comme dans l'infanterie, à cette différence près que les armes n'ont pas de baïonnette. On a simplifié également d'autres évolutions de l'escadron, de façon à lui donner plus de souplesse et de mobilité.

* * *

Une des manœuvres impériales de cette année sera exécutée par le IV^e corps d'armée sous les ordres de son chef, le prince Lobkowitz. Bien qu'elles aient lieu au centre de l'empire, dans les environs de Buda-Pesth et loin des côtes, elles prendront cependant un caractère semi-maritime. On compte, en effet, faire coopérer aux manœuvres une partie de la flottille du Danube, soit quatre monitors, un vaisseau-éclaireur et un torpilleur, placés sous les ordres d'un capitaine de frégate. On se servira en outre de bâtiments fluviaux de grande capacité pour le transport des troupes d'une rive à l'autre et le long de la rivière, et l'on compte ainsi non seulement supprimer l'obstacle que constitue le fleuve, mais utiliser le cours d'eau dans une très large mesure comme moyen de transport rapide et économique. On verra figurer à ces manœuvres les services auxiliaires et tous les appareils à signaux optiques, les ballons captifs et même les canons à tir rapide qui sont à l'essai dans l'armée.

* * *

Un fait assez singulier vient de se passer au XIV^e corps d'armée. Sa huitième division, dont le quartier général est Innsbruck, a dû traverser le territoire bavarois pour se rendre à Salzbourg par Unken et Reichenhall. Elle avait à exécuter ses manœuvres de division dans les environs de

Mattighosen, dans la Haute-Autriche, et devait participer aux manœuvres de corps d'armée près de Linz. Le passage en armes d'une division entière sur un territoire étranger me paraissait devoir être signalé dans ma chronique ; tous les pays ne l'auraient pas accordé.

CHRONIQUE ESPAGNOLE

(De notre correspondant particulier.)

Résultats de la guerre. — Réorganisation militaire.

La guerre entre l'Espagne et les Etats-Unis a duré cent quinze jours ; tandis que la diplomatie règle les conditions définitives de la paix, les hostilités sont suspendues, et l'Espagne sait fort bien que, en fin de compte, elle perdra toutes ses possessions de l'Amérique et qu'il lui faudra user de diplomatie dans les conférences de Paris, pour conserver celles de l'Asie, plus ou moins réduites.

Une assez forte opinion se manifeste, qui penche pour l'abandon des colonies lointaines. Dans tous les cas, chacun préférera cet abandon plutôt que de conserver des territoires dont l'administration espagnole serait soumise à une surveillance étrangère. A cet égard, l'opposition est unanime. Sans colonies, l'Espagne peut figurer dignement parmi les puissances européennes indépendantes, avec autant d'autorité que l'Italie, qui n'a pas eu en Abyssinie plus de chance que nous en Amérique et dans l'Océanie.

Si une politique raisonnable et une administration retremée par l'expérience rétablissent sous peu nos forces financières qui ont tant souffert pendant ces quatre dernières années, l'Espagne pourra revenir aux traditions de son histoire péninsulaire d'avant Christophe Colomb et d'avant Philippe-le-Bel et renoncer aux expéditions lointaines qui, depuis quatre siècles, ont dominé l'histoire espagnole.

Je ne réponds pas de cette nouvelle direction de la vie nationale, mais dans le peuple espagnol il existe des éléments sains, capables de tenter l'entreprise. Notre principe politique serait alors celui de la Confédération helvétique, « la neutralité virile et soutenue par tous les sujets en état de porter les armes ; point d'alliance avec les puissants ; car, comme affirme un vieux proverbe : « Qui suit les grands, devient leur serf. »

* * *

Un problème d'une solution très difficile se présente, c'est la réorganisation des forces de mer et de terre, en rapport avec les nécessités futures de l'Espagne, limitée par son état financier et économique et en tenant compte de ce qui existe, car il est impossible d'en faire abstraction.

Après Iéna, le peuple prussien eut le bonheur de disposer de Stein et de Scharnhorst pour réorganiser son armée. Ils modelèrent celle-ci sur les institutions populaires et sociales françaises, ou pour mieux dire, s'inspirant des expériences de la Révolution française, ils eurent les institutions militaires de la France en accord avec l'esprit du peuple allemand.

A son tour, la France, vaincue à Sedan, à Metz et à Paris, trouva un bon modèle à copier en l'armée allemande qui l'avait battue, et tout porte à croire que la copie a été faite avec assez de précision.

L'Espagne ne peut nullement copier la nation qui vient de la vaincre, cela pour une foule de circonstances, parmi lesquelles l'organisation militaire américaine.

Il nous faut donc aborder le problème de notre reconstitution militaire dans des termes bien différents de ceux qui furent réalisés par les Prussiens de 1807 et par les Français de 1871. Nos vainqueurs ne peuvent nous servir de modèle ; il nous faut analyser, comme je l'ai dit, notre situation spéciale, rechercher la meilleure organisation possible, en tenant compte des nécessités à venir et en les conciliant avec notre état financier, sans oublier les droits acquis des officiers de terre et de mer.

Le 5 septembre, les séances des Chambres espagnoles seront reprises et il semble qu'elles devraient d'abord ne pas ajourner cette question d'une si haute importance. Je crains, cependant, qu'il n'en soit pas ainsi : deux raisons viennent à l'appui de mes craintes ; d'une part, le penchant naturel des partis politiques à subordonner leur action au désir de faire la conquête du pouvoir ou de s'y maintenir, ce qui prend le temps qui devrait être consacré aux choses plus importantes ; secondement, la tendance de ces partis à rechercher l'appui de l'armée pour le triomphe de leurs aspirations politiques ; cet appui, ils craindront de le perdre s'ils prêtent leur concours à l'œuvre de la réorganisation militaire, impossible à réaliser sans porter atteinte aux intérêts d'un corps d'officiers excessivement nombreux, et très attaché à une forme d'armée la plus défectueuse de l'Europe.

Le marquis d'Argenson fut un des réformateurs les plus efficaces de l'armée française du XVIII^e siècle ; son œuvre modeste ne peut être comparée à celle de Sully et à celle de Louvois, encore moins à celle de Carnot, ni de Gouvion de Saint-Cyr ; cependant, je suis d'avis que son œuvre fut d'une importance capitale.

Or, questionné certain jour sur cette œuvre par un interlocuteur qui s'étonnait qu'il eût pu la mener à bonne fin, le ministre de Louis XV répondit simplement : « J'ai pu faire tout cela parce que j'aime l'armée et ne la crains nullement. »

Malheureusement, les hommes politiques espagnols n'en peuvent dire autant.

CHRONIQUE FRANÇAISE*(De notre correspondant particulier.)*

Drames, tableaux et émotions. — Le général Zurlinden au Ministère de la guerre. — Les grandes manœuvres. — Le nouveau commandant du 1^{er} corps.

Ouf! Que d'émotions! Que de poignantes péripéties! Quels tragiques événements! L'esprit en est obsédé et les autres préoccupations se trouvent reléguées au second plan. Les questions politiques ont absorbé tellement l'attention de M. Cavaignac, pendant son court passage au ministère, qu'il n'a pas effectué les réformes militaires qu'il ruminait, ni repris les projets dont il avait entamé l'exécution la première fois qu'il avait été mis à la tête de l'armée. Une circulaire assez aigre pour rappeler aux supérieurs qu'ils devaient répondre correctement au salut de leurs subordonnés et recommandant de se conformer strictement aux règles relatives aux marques de respect, des mesures énergiques prises pour empêcher de faire jamais acte d'énergie, je veux dire l'interdiction d'exposer les troupes à de grandes fatigues. (Que deviendrons-nous, Seigneur, si nos soldats ne peuvent supporter les intempéries? Ce qu'il faut, c'est les y entraîner progressivement, les y habituer, c'est les endurcir, c'est ce qu'on appelle si justement les « aguerrir ». C'est aussi enseigner aux officiers les règles de l'hygiène, c'est les obliger à les appliquer. Mais céder devant le froid, capituler devant le chaud!... Sapristi! Voilà qui ne paraît guère militaire!.... Eh bien! mais, en y regardant bien, c'est à peu près toute l'œuvre militaire du Louvois moderne.

Lui reprocherai-je encore d'avoir foulé aux pieds, avec une certaine désinvolture, les règlements même et les principes de nos institutions militaires, d'avoir voyagé au Mont-Valérien, transformée en une Bastille *ad usum* des officiers, des prévenus dont la place normale était au Cherche-Midi, établissement dont c'est la destination de recevoir ces sortes de gens, de les fouiller quand ils entrent et de ne pas leur laisser de rasoirs ou d'autres instruments tranchants? Lui reprocherai-je, à lui qui n'est rien dans la Légion d'honneur, ce qui s'appelle rien, à lui qui n'est même pas simple chevalier de l'ordre, de s'être attribué la prérogative d'en conférer les insignes aux plus hauts dignitaires, contrairement à la lettre et à l'esprit des statuts? Ce serait assurément une bien mauvaise querelle et bien mesquine, alors que des questions de la plus haute portée s'agissent, à la solution desquelles M. Cavaignac a pris une part prépondérante *volens nolens*, de plein gré ou malgré lui, à bon escient ou, au contraire, comme M. Jourdain, sans le savoir.

Je crois inutile d'insister sur la formidable naïveté de ce « méfiant » et

sur la « gaffe » colossale commise par ce malin. Il a cru empêcher les fuites, et il a mis un tel poids sur la soupape, qu'une explosion s'est produite. Il s'est vanté de terminer « l'affaire », et la voici qui reprend de plus belle, — si tant est qu'une telle épithète convienne.

Je l'ai dit, je le répète : je ne puis voir dans ces tristes événements que la déconsidération qui atteint l'armée. Les chefs sont directement atteints, éclaboussés, par tout ce qu'on apprend. Et, de deux choses l'une, ou c'est leur loyauté que nous sommes en droit de suspecter, ou c'est leur clairvoyance. Les « intellectuels » auraient-ils eu raison, par hasard, lorsqu'ils prétendaient, par la bouche d'un d'entre eux, que les militaires français ont une façon de raisonner qui ne ressemble pas à la logique de tout le monde, que nos officiers ont une forme spéciale d'intelligence et une tournure d'esprit particulière ? Les méthodes scientifiques leur sont inconnues ; leur psychologie est courte ; ils tiennent pour condamnable le scepticisme philosophique. Et, par surcroît, beaucoup d'entre eux passent pour n'aimer guère le travail intellectuel.

Les notes brillantes données à un Esterhazy, tandis que d'excellents officiers se morfondent dans les bas grades ; la confiance illimitée accordée à un officier dont on a pu apprécier la valeur morale déjà rien que par son attitude à l'égard du « Monsieur », comme il s'est permis de l'appeler, qui a naguère été son chef direct et peut-être son appui en haut lieu ; à un officier qui fait des faux pour accabler un infortuné déjà bien durement éprouvé ; la complaisance des gens qui ont profité de ces faux ; la facilité avec laquelle ils s'en consolent ; la désinvolture avec laquelle ils se soustraient au devoir de chercher à réparer le mal qu'ils ont causé, en faut-il davantage pour émouvoir l'opinion publique et étonner le pays ?

Ou ce n'est pas le mérite qui fait désigner les gens pour les emplois qu'on leur confère, ou si c'est le mérite, l'appréciation en est donc laissée à des juges bien incompetents ou bien insoucians et qui n'exercent sur les sujets de leur choix qu'une surveillance des plus superficielles. En des sujets aussi graves, cette légèreté ne laisse pas d'être fort coupable. Que le lieutenant-colonel Henry ait été un soldat dévoué, prêt à toutes les besognes, même les plus malpropres et parce qu'on le savait capable de se compromettre pour plaire à ses chefs, est-ce une raison pour l'avoir mis à la tête du service le plus délicat du Ministère et en même temps un des plus importants ? En est-on resté à cette théorie que les voleurs sont les plus qualifiés qui soient pour connaître et réprimer le vol ? En vertu de quoi est-ce un Vidocq qu'on prend pour préfet de police ?

En vain prétendrait on que cet aspect de la question n'en est pas le côté militaire, et que cette chronique, dès lors, n'a point à s'en mêler. Il ne saurait être contesté que la confiance de la nation en son armée et la confiance du soldat en ses chefs sortent l'une et l'autre passablement atteintes de ces terribles épreuves. Il est hors de doute que même le

temps que l'armée perd en ces débats, même cette suspension de vie qu'entraîne chaque changement de ministère, même les changements de toutes sortes qui en résultent tant dans le personnel que dans les institutions, il est indéniable que tout ceci lui porte un grave préjudice.

Et, si les bureaux expédient les affaires avec la même régularité apparente, si les factionnaires continuent à monter la garde et à « rendre les honneurs » avec leur ponctualité accoutumée, si le cérémonial n'est en rien modifié, si l'allure générale et le caractère extérieur du militaire restent ce qu'ils étaient, il ne faut pas en conclure qu'il n'y a en France qu'un simple scandale de plus. En s'ajoutant, les ruisseaux font les rivières, et de ces rivières, le nouveau ministre de la guerre aura fort à faire à en arrêter le cours et à empêcher le torrent de causer des cataclysmes. Il faut reconnaître que le général Zurlinden, après le refus du général Saussier, a montré un grand courage et beaucoup de dévouement à affronter la tempête et à quitter sa situation de la place Vendôme pour remplacer, à la rue St-Dominique, celui qui lui succéda en 1895. Appuyé par un cabinet décidé à faire la lumière et à poursuivre les faussaires, déterminé lui-même à épurer les bureaux de l'état-major, énergique et de sang-froid, il est de ceux qui pourront rendre la confiance au pays.

Son chef d'état-major, le général Renouard, jusqu'ici commandant de l'Ecole supérieure de guerre, est un officier de la plus haute valeur, qui contribuera, pour sa part, à ramener dans l'armée cette même confiance en ses chefs.

Et pendant que se déroulent dans la capitale ces changements de tableaux, la machine marche cahin caha et suit son petit train journalier. Les manœuvres battent leur plein. Je suis à Mourmelon où l'on m'avait dit que je ne pourrais rien voir, et où il me semble que personne ne m'empêche de regarder. On prétend, à la vérité, que des brigades entières de la police de sûreté sont mobilisées pour épier les paroles et intercepter les correspondances. Ou bien on exagère, ou bien les agents de la rue de Jérusalem sont d'une habileté rare. Je ne crois pas avoir été filé et j'ai pu tout à mon aise constater qu'on tend de plus en plus, en France, à faire de la tactique à la russe, c'est-à-dire, à proprement parler, de la tactique à la « va comme je te pousse », de la tactique qui n'en est pas. Pour ce qui est du nouveau matériel, pourquoi le cache-t-on tant au camp de Châlons, étant donné qu'il figure à découvert, en ce moment même, sur d'autres champs de bataille? J'ai même recueilli sur son emploi des renseignements que je vous communiquerai plus tard.

— Les manœuvres du 3^e corps seront précédées d'exercices de forts détachements de différentes armes avec tirs réels, qui ont pour objet :

« 1^o D'apprendre à la troupe à tirer au cours d'une manœuvre, dans des conditions se rapprochant autant que possible des réalités de la guerre

et de développer en même temps l'instruction des officiers au point de vue de la conduite du feu;

» 2^o D'apprendre aux différentes armes à combiner l'action de leurs feux et, par suite, de compléter à ce point de vue la cohésion et la solidarité entre elles. »

Du 10 au 16 septembre, et après ces tirs de guerre, le 3^e corps, renforcé de la 3^e division de cavalerie et d'une division mixte d'infanterie, composée de trois bataillons de chasseurs et d'une brigade d'infanterie de marine, manœvrera contre le 6^e corps. Les manœuvres, dirigées par le général Jamont, auront lieu dans les environs de Châlons, ainsi que dans la région de Verdun, Sedan, Reims et dans le voisinage de Valmy qui entendra de nouveau les canonnades de 1792.

A la même époque, c'est-à-dire du 4 au 15 septembre, les unités nouvelles formées du 20^e corps, entre autres les 41^e et 39^e divisions, ainsi que la 2^e division de cavalerie, exécuteront des manœuvres dans le territoire compris entre la Meuse et la Moselle, au sud de Toul, et au nord de Neufchâteau et Mirecourt.

Au sud-est de la France, du 7 au 17 septembre, la 28^e division évoluera dans les Bauges, avec le concours du 4^e dragons; enfin, le 15^e corps, exécutera du 7 au 15 septembre, des manœuvres de division contre division, puis des deux divisions contre un ennemi marqué, dans la contrée de Draguignan, Chers, Gardanne, Orgon, Cadenet, Aix et Cotignac.

Ainsi, à la même époque et pendant une semaine, tout l'est et le nord-est des Gaules sera devenu un vaste champ de manœuvres.

— Le général Jeannerod qui a remplacé au commandement du 1^{er} corps d'armée le général de France a fait, le 1^{er} septembre, son « entrée officielle » à Lille. Suivant un usage qui se perpétue, on ne sait trop pourquoi, il a levé toutes les punitions et a accordé une ration de vin à toutes les troupes qui ont pris part à son entrée dans la ville. Le nouveau commandant de corps est frère de l'ancien chef de cabinet de l'ex-ministre Cavagnac.

CHRONIQUE ITALIENNE

(De notre correspondant particulier.)

Un grand pas a été fait dans la solution pratique d'un problème qui intéresse aujourd'hui tout officier d'artillerie: celui du tir indirect, par l'invention d'un appareil dit *Trigonomètre de campagne*.

Cet instrument¹, inventé par le major d'artillerie Falta, se divise en

¹ La *Rivista di artiglieria et genio*, de février 1898, donne une description complète de cet ingénieux appareil et de son emploi. (Réd.)

deux parties principales, c'est-à-dire en un goniomètre qui sert à mesurer les angles avec une approximation d'un vingtième de degré et en un télémètre, employé à mesurer les côtés des triangles, avec une approximation d'un cinquantième de degré. Cet appareil sert à résoudre promptement et pratiquement tous les problèmes qui se présentent en trigonométrie. Avec le télémètre, on mesure deux des côtés du triangle; au moyen du goniomètre on prend la mesure de l'angle formé par ces côtés. Au moyen de ces données, il est aisé de représenter graphiquement sur l'instrument lui-même la construction géométrique du triangle et on trouve immédiatement la valeur numérique des trois autres éléments.

De ce que nous en avons dit, on comprend bien que si cet instrument devait s'appliquer aux seuls usages militaires, on devrait l'appeler *télégoniomètre* de campagne.

A côté de la solution du problème du tir indirect, le trigonomètre se prête fort bien à lever promptement une certaine zone de terrain.

La simplicité de l'appareil est telle qu'un officier pratique peut aisément obtenir en moins d'une minute les éléments nécessaires au tir indirect.

*
*
*

Un premier-lieutenant de la réserve du génie vient d'inventer aussi un appareil destiné à faire dérailler les trains. Cet appareil pèse 12 kg. environ et peut s'appliquer sur un rail quelconque. Il consiste en une masse de fer fondu, à plan incliné, d'une hauteur telle que le chasse-pierre de la machine ne peut ni la heurter, ni l'écarter.

Si, dans la pratique, cette invention ne présente pas de difficulté d'application, elle sera intéressante et utile en temps de guerre, puisque, pour arrêter la circulation des trains, la destruction de la voie ne sera plus nécessaire, et que la ligne pourra de nouveau être immédiatement utilisable pour les troupes amies si elle retombe entre leurs mains.



GUERRE HISPANO-AMÉRICAINÉ

Epilogue.

Cette fois c'est fini, et cette guerre qui pendant un moment a occupé le monde entier, ne semble plus à présent qu'un souvenir lointain au milieu des événements nouveaux qui passionnent actuellement l'opinion. Le 12 août, on signait à Washington le protocole des préliminaires de paix, le ministre de France, M. Cambon, intervenant comme représentant